INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

Données sociodémographiques en bref

Octobre 2012 | Volume 17, numéro 1

Espérance de vie et vieillissement démographique au Québec : quels scénarios possibles?

par Frédéric F. Payeur[1]

La poursuite du vieillissement de la population québécoise est inéluctable, car inscrite dans sa structure par âge actuelle. De 2006 à 2031, l'avancée en âge des générations déjà en place, particulièrement celles du *baby-boom* (1946-1966), fera doubler à elle seule le nombre d'aînés. Outre cette structure par âge héritée du passé, le nombre de personnes âgées que comptera le Québec de demain dépendra aussi de l'évolution de la mortalité. Bien que l'espérance de vie suive une tendance à la hausse assez constante, sa progression future reste difficile à prévoir. Les experts dans ce domaine ne cessent de s'étonner des progrès réalisés et doivent réviser constamment leurs hypothèses d'évolution de la mortalité (Oeppen et Vaupel, 2002). De plus, les gains actuels n'ont pas les mêmes causes et ne s'observent pas aux mêmes âges qu'auparavant (Bourbeau et Smuga, 2003; Payeur, 2011), ce qui rend délicate la simple projection des tendances du passé, même récent. Les implications socioéconomiques majeures du vieillissement méritent que l'on accorde une attention accrue à cette dimension; c'est pourquoi les recherches dans le domaine se multiplient (Bourbeau et coll., 2011).

Afin d'évaluer dans quelle mesure une amélioration plus ou moins importante de la survie pourrait faire varier, à elle seule, le nombre d'aînés, on peut tester diverses hypothèses de mortalité à l'intérieur de projections de population. La plus récente édition des perspectives démographiques du Québec intégrait de telles hypothèses, mais celles-ci étaient incorporées dans des scénarios faisant également varier les autres phénomènes démographiques[2] (Institut de la statistique du Québec, 2009). Il n'était alors pas possible d'isoler l'effet de la mortalité. Deux nouveaux scénarios reprenant les hypothèses d'espérance de vie des scénarios faible et fort de l'édition 2009 ont donc été réalisés, mais en gardant les autres phénomènes à des niveaux identiques à ceux d'un scénario de référence. Ce dernier scénario véhicule l'hypothèse moyenne d'espérance de vie; il est intégralement repris de l'édition 2009. Le scénario de mortalité constante, qui maintient stable l'espérance de vie tout au long de la projection, est repris lui aussi afin d'appuyer l'analyse. Comme seule l'hypothèse de mortalité distingue ces quatre scénarios, la comparaison de leurs résultats permettra de quantifier la variabilité attribuable à cette composante.

Dans le scénario de croissance moyenne (scénario de référence), l'espérance de vie est projetée en poursuivant l'amélioration des taux de mortalité par âge et par sexe observée au cours des dernières décennies. Dans le scénario faible, cette amélioration est progressivement atténuée au fil du temps, tandis qu'elle est davantage accentuée aux grand âges pour générer le scénario de forte espérance de vie. Les durées de vie moyennes résumant ces hypothèses sont présentées dans le tableau 1 et dans la figure 1. La description complète du modèle de projection et des hypothèses de mortalité est accessible dans le rapport détaillé publié en juillet 2009.

TABLE DES MATIÈRES

Espérance de vie et vieillissement démographique au Québec : quels scénarios possibles? 1

Se remarier après un divorce ou le décès d'un conjoint : combien de personnes le font, après combien de temps et avec qui? 5

Le choix du domicile des ménages aînés 8

Le bénévolat chez les personnes de 55 ans et plus 10

Tableau 1
Espérance de vie à la naissance et à 65 ans selon divers scénarios, Québec, 2006-2056

	À la naissance		À 65 ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	Années			
En 2006-2007 (au départ)	78,3	83,0	18,0	21,3
En 2055-2056, selon l'hypothèse :				
de croissance faible	83,1	86,6	21,1	23,8
de croissance moyenne (référence)	85,9	89,4	23,1	26,0
de croissance forte	88,7	91,0	25,6	27,6
de mortalité constante	78,3	83,0	18,0	21,3

Source : Institut de la statistique du Québec (2009), *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2006-2056*.

1. L'auteur tient à remercier Normand Thibeault, Dominique André, Chantal Girard et Martino St-Amour pour leurs précieux commentaires.

2. Soit la fécondité et la migration.

Québec

Deux fois plus d'aînés en 2031, quel que soit le scénario d'espérance de vie

Comme les scénarios de projection étudiés ici ne divergent que par leurs hypothèses de mortalité, les populations qui en résultent se démarquent très peu aux plus jeunes âges. En effet, la mortalité avant 65 ans n'est pas assez forte aujourd'hui pour avoir un effet majeur sur l'évolution des effectifs. Pour cette raison, et pour mettre l'accent sur le vieillissement, la suite de l'analyse sera concentrée sur la population de 65 ans et plus.

La figure 2 présente l'évolution projetée du groupe des 65 ans et plus selon les quatre scénarios à l'étude. De 2006 à 2031, selon le scénario moyen, la population des 65 ans et plus passerait de 1,07 million à 2,26 millions. Les scénarios d'amélioration faible et forte de l'espérance de vie ne s'éloignent guère de ce résultat, affichant respectivement 2,22 millions et 2,31 millions de personnes âgées en 2031. La croissance à venir du nombre d'aînés est déjà inscrite dans la pyramide des âges actuelle, car même en l'absence d'amélioration de l'espérance de vie (scénario de mortalité constante), ce nombre augmenterait à 2,06 millions. Au-delà de 2031, lorsque tous les *boomers* survivants auront atteint 65 ans, ce groupe devrait poursuivre sa croissance à un rythme plus modéré, et plus divergeant entre les scénarios.

Le groupe des 80 ans et plus (appelés ici « grands aînés »), également présenté dans la figure 2, poursuivrait une croissance soutenue pendant plus longtemps, soit jusqu'en 2046 environ, lorsque les derniers *boomers*, ayant vieilli de 15 ans, auront franchi cet âge. Selon le scénario moyen, de 272 000 personnes en 2006, ils passeraient à 668 000 en 2031, et à 1,01 million en 2056. Le scénario de forte croissance de l'espérance de vie hisse ce nombre à 1,19 million, tandis qu'une absence d'amélioration (mortalité constante) porterait, à long terme, le nombre de ces grands aînés à 642 000 personnes.

Figure 1

Espérance de vie à la naissance et à 65 ans, observée et projeté selon divers scénarios, Québec, 1956-2056

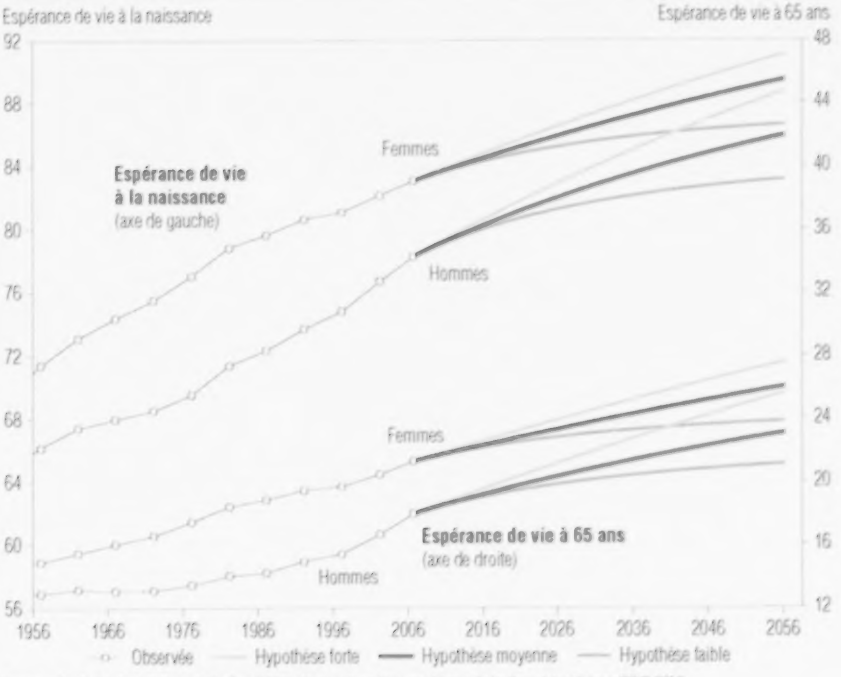

Source : Institut de la statistique du Québec (2009), *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2006-2056*.

Figure 2

Population des 65 ans et plus et des 80 ans et plus selon divers scénarios d'espérance de vie, Québec, 2006-2056

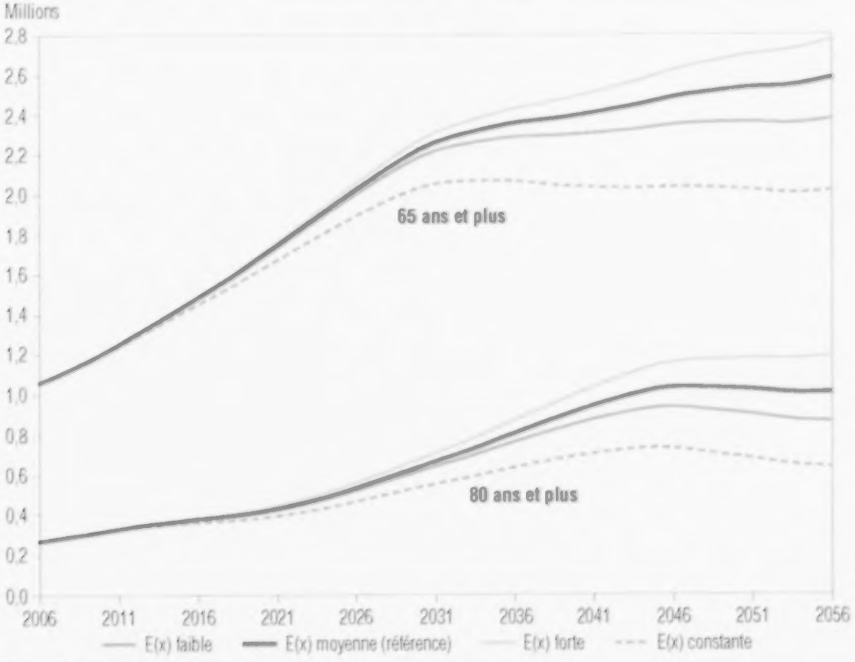

Source : Institut de la statistique du Québec.

Une croissance du nombre de grands aînés beaucoup plus marquée et davantage liée à la mortalité

La variabilité entre les scénarios est proportionnellement plus élevée chez les 80 ans et plus que chez les 65 ans et plus. En fait, comme les premiers sont inclus dans les seconds, on peut déduire que la variabilité de la projection du groupe des 65 ans et plus est surtout causée par celle du groupe des 80 ans et plus. Ce constat est bien perceptible dans la figure 3, qui distingue la croissance relative attendue des 65-79 ans (appelés ici « jeunes aînés ») de celle des 80 ans et plus. Par rapport aux niveaux de départ en 2006, la croissance des 80 ans et plus y apparaît non seulement plus forte, mais également plus variable entre les scénarios que celle des jeunes aînés. Chez ces derniers, seul le scénario peu plausible de mortalité constante se distingue réellement du scénario de référence, tandis que chez les grands aînés, la fourchette offerte par les scénarios est beaucoup plus large. Ce constat paraît logique puisque la mortalité influence davantage l'évolution des effectifs aux grands âges, là où elle sévit plus intensément[3]. Dans une moindre mesure, les choix effectués dans l'élaboration des hypothèses jouent également ici, puisque les scénarios fort et moyen partagent une diminution de mortalité assez semblable avant l'âge de 80 ans.

Tout comme les 65-79 ans, les grands aînés devraient connaître un doublement de leurs effectifs d'ici 2031 mais, contrairement aux jeunes aînés, ce groupe poursuivrait sa croissance par la suite pour éventuellement connaître un second doublement. D'ici 2046, cela représenterait presque un quadruplement par rapport à 2006 dans le scénario moyen, voire même davantage dans le scénario fort. Le scénario de mortalité constante ferait croître la population des grands aînés par un facteur de 2,7 d'ici 2046 mais, tel que décrit précédemment, ce scénario est peu plausible et sert surtout à isoler l'effet des autres hypothèses. On constate ainsi que l'évolution de la mortalité a des répercussions considérables sur l'effectif projeté des 80 ans et plus, à long terme tout particulièrement. À l'horizon 2056, une forte croissance de l'espérance de vie pourrait représenter l'ajout, par rapport au scénario de croissance faible, d'autant de personnes de 80 ans et plus que le Québec en comptait en 2006. En comparant le scénario de mortalité constante à celui de forte croissance, il ressort que ce dernier engendrerait près de deux fois plus de survivants au-delà de 80 ans, soit 552 000 personnes additionnelles, par le seul effet de l'amélioration de la survie de 2006 à 2056.

Figure 3

Croissance relative de la population des 65-79 ans et des 80 ans et plus selon divers scénarios d'espérance de vie, Québec, 2006-2056

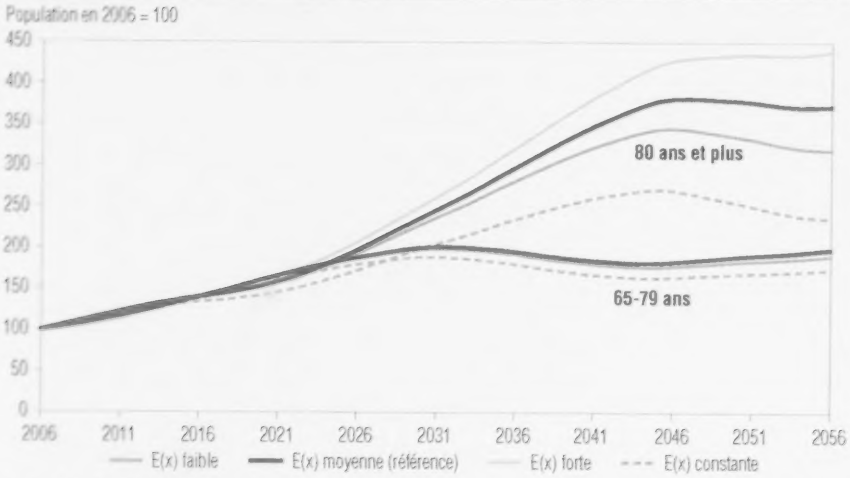

Source : Institut de la statistique du Québec.

La proportion de personnes de 65 ans et plus est l'indicateur le plus couramment utilisé dans l'étude du vieillissement des populations. La figure 4 présente son évolution de 2006 à 2056, relativement aux quatre scénarios à l'étude, ainsi que celle de la part associée aux 80 ans et plus. Comme le reste de la population (les 0-64 ans) demeure relativement stable durant la période projetée dans l'ensemble des scénarios, la part des 65 ans et plus dessine un profil très semblable à celui affiché dans la figure 2. De 14 % en 2006, la part des aînés passerait à environ 26 % autour de 2031, pour ensuite ralentir sa croissance et se situer entre 26 % et 30 % en 2056. Même en l'absence d'amélioration de l'espérance de vie, cette proportion se hisserait à 24 % en 2031, mais elle resterait stable par la suite. Celle des 80 ans et plus passerait de 3,6 % en 2006 à près de 8 % en 2031, pour se situer entre 10 % et 13 % dès 2046.

Figure 4

Proportion de personnes âgées de 65 ans et plus et de 80 ans et plus selon divers scénarios d'espérance de vie, Québec, 2006-2056

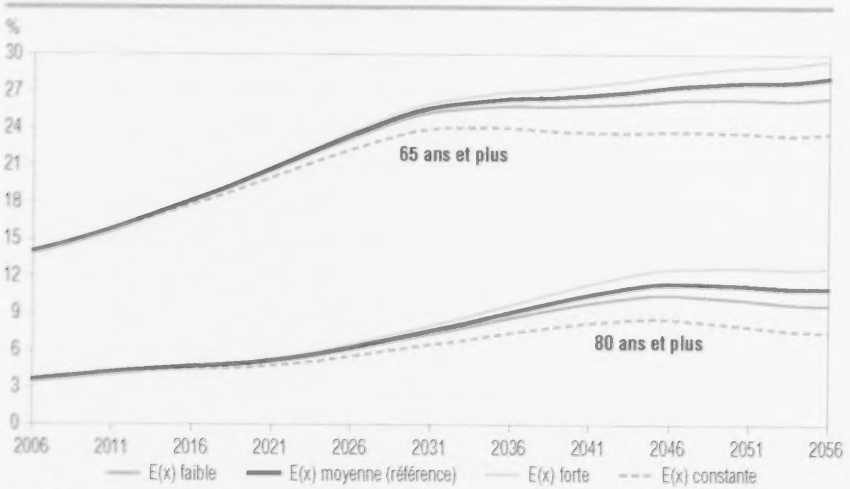

Source : Institut de la statistique du Québec.

3. À ces âges, une variation relative du risque de décès entraîne un effet plus visible que la même variation à un âge où le risque est moindre.

Quelques éléments d'interprétation

Les regroupements d'âge considérés dans la présente étude sont choisis par convention, de manière à approximer la taille de populations partageant certaines caractéristiques, comme le fait d'être à la retraite, de présenter une incapacité ou de nécessiter certains types de soins. Il est possible que l'âge de la retraite et l'état de santé des personnes âgées changent au cours des prochaines années; l'interprétation approfondie des projections démographiques devrait donc en tenir compte. En ce qui concerne l'état de santé, si l'augmentation future de l'espérance de vie s'accompagne d'une augmentation équivalente de l'espérance de vie en bonne santé ou sans incapacité, les implications ne sont pas les mêmes que si elle est accompagnée d'une stagnation de cet indicateur. Par exemple, les besoins anticipés en soins de longue durée (Choinière, 2010) pourraient considérablement fluctuer en fonction des tendances de survie et de santé des personnes les plus âgées.

Rappelons également que la fourchette des futurs possibles examinée ici se limite aux scénarios de mortalité proposés dans l'édition 2009 des perspectives démographiques de l'ISQ. D'autres scénarios plus audacieux pourraient être envisagés, à l'exemple de l'Australie, qui projette une espérance de vie de 94 ans chez les hommes et de 96 ans chez les femmes en 2056 dans son plus récent scénario fort (Australian Bureau of Statistics, 2008). De tels scénarios paraissent de plus en plus plausibles au regard des récents travaux portant sur l'âge modal au décès (Ouellette, 2011). Dans les pays qui connaissent un régime de faible mortalité, la concentration des décès autour de l'âge modal semble laisser place à un simple déplacement de la distribution des décès vers des âges de plus en plus élevés (*shifting mortality scenario*). Ce phénomène serait possiblement en train de se produire chez les femmes québécoises, mais pas chez les hommes (Payeur, 2011). À l'opposé, les scénarios de déclin de l'espérance de vie, bien qu'ils aient déjà été évoqués par certains auteurs (Olshansky et coll., 2005), sont peu envisageables, à moins d'une détérioration marquée des conditions de vie. L'obésité, souvent cité à titre de facteur de risque, augmenterait davantage l'incapacité que la mortalité (Reuser et coll., 2009).

Conclusion

Très souvent, le souci de clarté et de concision exige de se limiter à l'examen d'un seul scénario de projection démographique. Il est néanmoins utile de porter attention à plus d'un scénario, notamment pour quantifier le degré de sensibilité des résultats obtenus par le scénario moyen.

La présente étude a ainsi permis de déterminer que l'incertitude entourant l'évolution prochaine de la mortalité influe surtout sur les effectifs futurs des grands aînés (80 ans et plus), aux âges où la mortalité sévit plus significativement. L'effectif futur des plus jeunes aînés (65 à 79 ans) sera moins influencé par les variations d'espérance de vie, ce qui laisse peu de doute sur le fait que leur nombre doublera de 2006 à 2031. De son côté, la population des grands aînés devrait être multipliée, de 2006 à 2046, par un facteur allant de 3,4 à 4,4 selon les scénarios étudiés.

Ces observations confirment la nécessité, dans l'étude du vieillissement, de nuancer autant que possible l'analyse du grand groupe des 65 ans et plus. Ce groupe englobe des réalités très contrastées, dont une analyse en un seul bloc ne peut rendre compte avec précision. Lors d'exercices de projections démographiques, une attention toute particulière devrait être portée aux hypothèses d'espérance de vie au-delà de 65 ans, et plus encore à celle au-delà de 80 ans. L'observation assidue des plus récentes avancées de la recherche dans ce domaine s'impose ainsi plus que jamais. Un suivi rigoureux des indicateurs de santé est également nécessaire pour mieux dégager les conséquences d'une augmentation de l'espérance de vie et du vieillissement qui en découle.

Références

AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS (2008). *Population Projections, Australia, 2006 to 2101*, Canberra, 96 p.

BASE DE DONNÉES SUR LA LONGÉVITÉ CANADIENNE. Département de démographie, Université de Montréal. [En ligne]. [www.bdlc.umontreal.ca].

BOURBEAU, Robert et Mélanie SMUGA (2003). « La baisse de mortalité : les bénéfices de la médecine et du développement », ch. 1 dans *La démographie québécoise, Enjeux du XXIe siècle*, p. 24-65.

BOURBEAU, Robert, Jacques LÉGARÉ et Nadine OUELLETTE (2011). *Revue de la littérature sur l'évolution future de l'espérance de vie et de l'espérance de vie en santé*, SEDAP Research Paper No. 289, McMaster University, 109 p.

CHOINIÈRE, Robert (2010). *Vieillissement de la population, état fonctionnel des personnes âgées et besoins futurs en soins de longue durée au Québec*. Institut national de santé publique du Québec, 53 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2009). *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2006-2056*, Québec, 132 p.

OEPPEN, J. et VAUPEL, J. W. (2002). « Broken limits to life expectancy », *Science*, vol. 296, nº 5570, p. 1029-1031.

OLSHANSKY, S.J., et coll. (2005). « A potential decline in life expectancy in the United States in the 21st century », *New England Journal of Medicine*, vol. 352, nº 11, p. 1138-1145.

OUELLETTE, Nadine (2011). *Changements dans la répartition des décès selon l'âge : une approche non paramétrique pour l'étude de la mortalité adulte*. Thèse de doctorat en démographie, Université de Montréal, 156 p.

PAYEUR, Frédéric F. (2011). « Un portrait de la mortalité selon l'âge au Québec », *Données sociodémographiques en bref*, Institut de la statistique du Québec, vol. 16, nº 1, p. 1-4.

REUSER, M., BONNEUX, L. G., et WILLEKENS, F. J. (2009). « Smoking kills, obesity disables : A multistate approach of the US health and retirement survey ». *Obesity*, vol. 17, p. 783-789.

Se remarier après un divorce ou le décès d'un conjoint : combien de personnes le font, après combien de temps et avec qui?

par Martine St-Amour

Selon les tendances de divortialité que connaît le Québec depuis la fin des années 1980, environ un mariage sur deux se termine par un divorce. D'un point de vue légal, un mariage est également dissous à la suite du décès d'un conjoint. Mais dans quelle mesure les divorcés et les veufs se remarient-ils? Ceux qui convolent à nouveau le font-ils avec un conjoint qui leur ressemble en ce qui concerne leur âge et leur état matrimonial? Combien de temps s'écoule entre la fin d'un mariage et un remariage? C'est à ces questions que tente de répondre cet article. L'accent est mis sur les données les plus récentes (voir l'encadré sur les sources de données), tout en soulignant des changements dans les tendances historiques. Il importe de noter que l'étude porte uniquement sur les remariages. Les remises en couple en union libre ne sont pas considérées.

Tableau 1
Mariages[1] selon l'état matrimonial et le sexe, Québec, 1961-2011

	Hommes			Femmes			Total
	Célibataires	Veufs	Divorcés	Célibataires	Veuves	Divorcées	
				n			
1961	34 043	1 583	317	34 275	1 381	287	35 943
1966	42 192	1 675	544	42 479	1 565	367	44 411
1971	46 111	1 778	1 806	46 708	1 708	1 279	49 695
1976	45 020	1 530	4 411	46 030	1 507	3 424	50 961
1981	34 829	1 236	4 941	36 006	1 155	3 845	41 006
1986	27 071	1 094	4 943	27 893	1 166	4 049	33 108
1991	23 165	794	4 963	23 788	775	4 359	28 922
1996	18 288	770	4 905	18 709	777	4 477	23 963
2001	16 462	668	4 831	16 835	661	4 465	21 961
2006	15 690	563	5 082	16 146	533	4 656	21 335
2011[p]	16 578	538	5 284	17 162	475	4 763	22 400

1. Mariages de conjoints de sexe opposé.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Figure 1
Indice synthétique de nuptialité des divorcés selon le sexe, Québec, 1988-2008

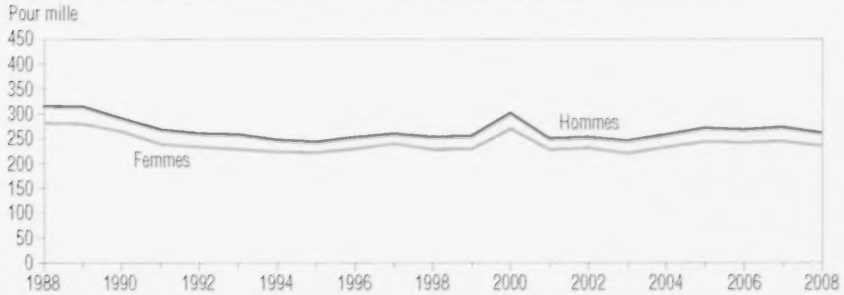

Note : En tenant compte des remariages célébrés moins de 20 ans après le divorce.
À partir de 2004, les taux sont calculés en incluant les divorces et les remariages entre conjoints de même sexe.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Un divorcé sur quatre se remarie

Jusqu'à la fin des années 1960, les remariages étaient assez peu fréquents au Québec et concernaient surtout des veufs. Cette situation a changé rapidement à la suite de la libéralisation du divorce, en 1968, et de la légalisation du mariage civil, en 1969. De fait, entre 1966 et 1976, le nombre de remariages de divorcés est passé de 544 à 4 411 chez les hommes et de 367 à 3 424 chez les femmes (tableau 1). La hausse a été plus modeste par la suite. En 2011, on compte environ 5 300 divorcés parmi les hommes qui ont officialisé leur union et 4 800 parmi les femmes (mariages avec un conjoint du sexe opposé seulement). Notons qu'au moment même où les remariages de divorcés devenaient plus fréquents, les célibataires[1] commençaient quant à eux à délaisser le mariage. Par conséquent, la part des divorcés parmi l'ensemble des personnes qui se marient est devenue non négligeable. En 2011, les divorcés représentent 24 % des hommes et 21 % des femmes qui se sont mariés avec un conjoint du sexe opposé[2].

La figure 1 présente les indices synthétiques de nuptialité des divorcés entre 1988 et 2008. Ces indices estiment la part d'entre eux qui se remarieraient si les comportements d'une année donnée demeuraient constants[3]. On constate que le remariage n'est pas le choix de la majorité des divorcés. Selon les données de 2008, environ le quart des divorcés se remarieraient, une part un peu plus élevée chez les hommes (26 %) que chez les femmes (24 %). Ces proportions sont plutôt stables depuis le début des années 1990, mise à part la pointe de l'an 2000. Elles étaient légèrement supérieures en 1988, soit 31 % chez les hommes et 28 % chez les femmes. Soulignons que la propension un peu plus élevée des hommes à se remarier après un divorce s'observe dans d'autres pays, notamment en France (Cassan, Mazuy et Clanché, 2001) et aux États-Unis (Kreider, 2006). Les hommes divorcés envisagent aussi plus souvent de se remarier que les femmes dans l'ensemble du Canada (Beaupré, 2008).

1. Dans ce texte, le terme « célibataire » réfère à l'état matrimonial légal et désigne les personnes jamais mariées.
2. En 2011, la part des divorcés est de 15 % chez les hommes qui se sont mariés avec un autre homme et de 17 % chez les femmes qui ont épousé une autre femme.
3. Les indices correspondent à la somme des taux de remariage selon la durée écoulée depuis le divorce, en utilisant au dénominateur le nombre de divorces prononcés il y a un an, deux ans, etc., jusqu'à 20 ans.

Les remariages de divorcés sont souvent célébrés peu de temps après le divorce

C'est au cours de la première année suivant le divorce que les remariages sont les plus fréquents (figure 2). En 2008, pour mille divorces prononcés il y a moins d'un an, on compte 42 remariages chez les hommes et 32 chez les femmes. Ces taux diminuent ensuite avec le temps et deviennent inférieurs à 10 pour mille au-delà de 10 ans. Il est probable que les remariages rapides concernent surtout des personnes qui ont demandé le divorce spécifiquement pour pouvoir officialiser une nouvelle union. Ces cas de figure sont cependant moins fréquents en 2008 qu'ils ne l'étaient 20 ans auparavant. Par rapport à 1988, les taux de 2008 sont inférieurs pour les sept premières années suivant le divorce. De ce fait, la durée moyenne avant un remariage s'est allongée : tandis que les divorcés – hommes et femmes – qui se sont remariés en 1988 l'ont fait en moyenne un peu plus de 4 ans après leur divorce, le délai moyen est de 10 ans en 2008.

Très peu de veufs se remarient

Les personnes qui ont perdu leur conjoint à la suite d'un décès sont beaucoup moins portées à se remarier que celles qui ont divorcé, surtout les femmes. Selon les tendances observées depuis le milieu des années 2000, on estime à 7 % la part des veufs et à seulement 3 % la part des veuves qui se remarieraient (données non illustrées). Ces proportions étaient un peu plus élevées au début de la décennie 1990, soit 10 % chez les hommes et 5 % chez les femmes. Des études montrent que la différence entre les veufs et les divorcés n'est pas seulement attribuable au fait que l'on devient généralement veuf à des âges plus avancés. À âge égal, les veufs seraient toujours moins portés à se remarier que les divorcés (Cassan, Mazuy et Clanché, 2001; Delbès et Gaymu, 2003). Les taux de remariage plus élevés des divorcés s'expliqueraient notamment par le fait que des personnes divorcent spécifiquement pour se remarier avec un nouveau conjoint, une dynamique qui n'est pas à l'œuvre chez les veufs.

En ce qui concerne la durée écoulée entre le décès d'un conjoint et un remariage, les veuves qui décident de se remarier attendent en moyenne plus longtemps que les veufs. Depuis le milieu des années 2000, le délai moyen avant un remariage est de 11 ans chez les veuves et de 7 ans chez les veufs.

Figure 2
Taux de remariage des divorcés selon la durée écoulée depuis le divorce, Québec, 1988 et 2008

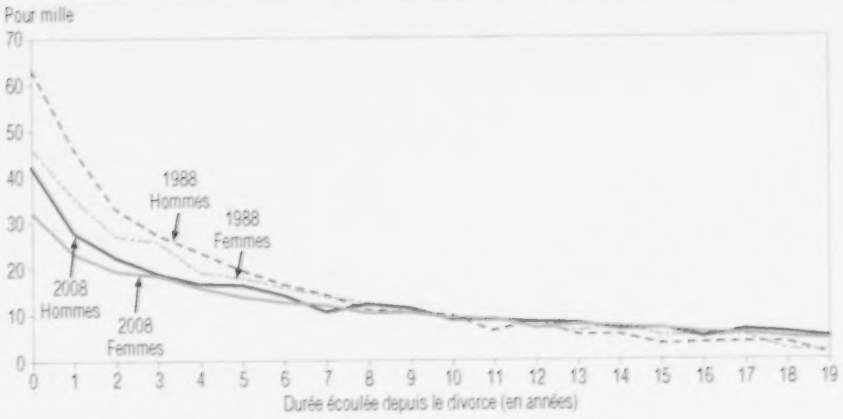

Note : Les taux de 2008 sont calculés en incluant les divorces et les remariages entre conjoints de même sexe.
Source : Institut de la statistique du Québec.

L'écart d'âge avec le conjoint est plus grand lors d'un remariage que d'un premier mariage

L'écart d'âge avec le conjoint est souvent de faible ampleur chez les personnes qui se marient pour la première fois. C'est ce qu'illustre la figure 3 pour les mariages entre conjoints de sexe opposé de la période 2009-2011. Chez les célibataires, les écarts d'âge se concentrent en effet autour de la zone grisée, qui englobe les écarts d'au plus un an. Le portrait diffère dans le cas des remariages, surtout chez les hommes[4]. Comme les célibataires, les hommes divorcés ou veufs se remarient assez rarement avec une femme plus âgée. Par contre, en proportion, ils sont beaucoup plus nombreux à épouser une conjointe ayant plusieurs années de moins qu'eux. Entre 2009 et 2011, seulement 6 % des célibataires se sont unis avec une femme plus jeune d'au moins 10 ans, tandis que c'est le cas de 24 % des divorcés et de 32 % des veufs. Il importe toutefois de tenir compte du fait que les hommes qui se remarient le font à des âges assez avancés. En 2011, les divorcés avaient 52 ans en moyenne au moment de leur mariage et les veufs, 65 ans (en regard de 34 ans pour les célibataires). De ce fait, chez les divorcés et les veufs, une union avec une femme ayant 10 ou 15 ans de moins ne signifie pas forcément que cette dernière est très jeune.

Chez les femmes, la répartition des écarts d'âge avec le conjoint varie aussi selon l'état matrimonial, mais de façon moins marquée. D'une part, les unions avec un homme beaucoup plus âgé sont un peu plus fréquentes chez les remariées. Entre 2009 et 2011, 15 % des divorcées et 14 % des veuves ont épousé un homme plus âgé d'au moins 10 ans, comparativement à 9 % des célibataires. D'autre part, les femmes qui se remarient sont aussi proportionnellement plus nombreuses à être en couple avec un conjoint plus jeune. Si on considère tous les mariages avec un homme plus jeune d'au moins deux ans, les proportions sont d'environ 25 % chez les divorcées et les veuves, mais de 12 % chez les célibataires. Dans tous les cas, il est cependant assez rare que le conjoint soit beaucoup plus jeune : seulement 4 % des divorcées, 5 % des veuves et 1 % des célibataires ont épousé un homme plus jeune d'au moins 10 ans.

La majorité des remariés ont un conjoint également veuf ou divorcé

Chez les couples de sexe opposé, la décision de se remarier est souvent prise par deux conjoints qui ont déjà vécu la dissolution d'un mariage. De fait, la majorité des veufs et des divorcés qui se sont remariés entre 2009 et 2011 l'ont fait avec un conjoint qui n'en était pas non plus à son premier mariage (figure 4)[5]. Le profil n'est toutefois pas tout à fait le même selon qu'on est veuf ou divorcé. Les divorcés, en particulier les hommes, se remarient moins fréquemment que les veufs avec une personne qui a déjà été mariée et, en contrepartie, plus souvent avec une personne célibataire. Entre 2009 et 2011, ce sont ainsi 44 % des hommes divorcés qui ont épousé une femme célibataire, comparativement à 24 % des veufs. Il faut dire que dans la population, la part des célibataires diminue avec l'âge, tandis que celle des divorcés et des veufs augmente. Comme les veufs sont généralement plus âgés que les divorcés, ils sont moins susceptibles de se remettre en couple avec une femme qui

4. Chez les conjoints de même sexe, il est aussi plus fréquent d'observer un écart d'âge important lorsqu'au moins un des conjoints a déjà été marié.
5. Chez ceux qui se sont remariés avec un conjoint du même sexe, le nouveau conjoint était célibataire dans la majorité des cas.

Figure 3
Répartition des mariages selon l'écart d'âge avec le conjoint, l'état matrimonial et le sexe, Québec, 2009-2011[1]

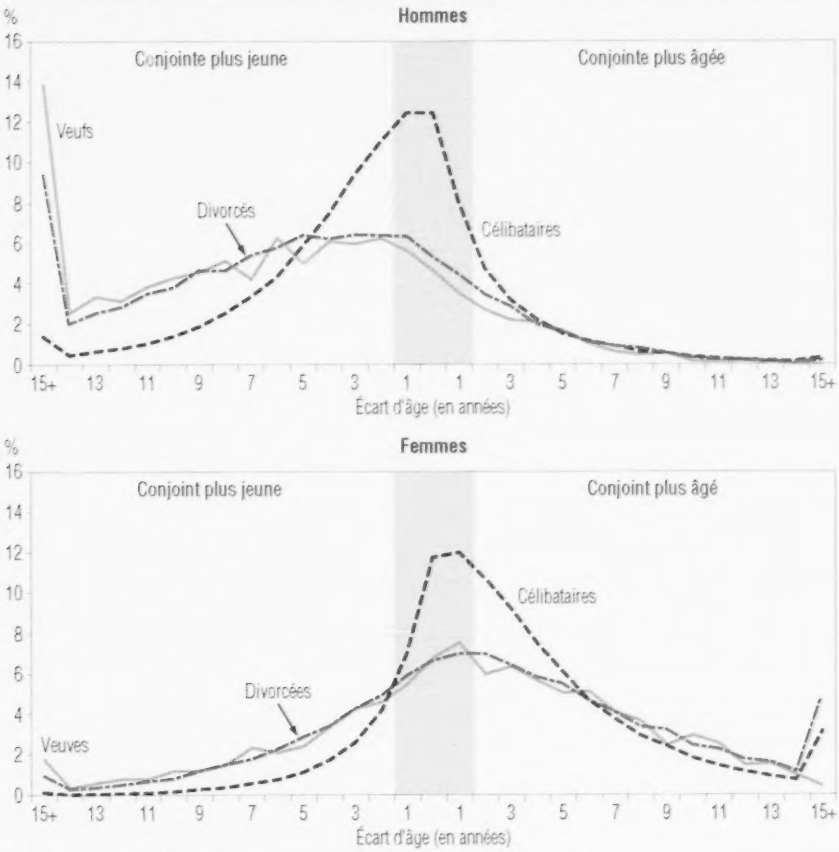

Note : Mariages de conjoints de sexe opposé.
La zone en grisé identifie les mariages unissant des conjoints ayant environ le même âge, soit un écart d'âge d'au plus un an.
Source : Institut de la statistique du Québec.

Figure 4
Répartition des remariages de veufs et de divorcés selon l'état matrimonial de l'autre conjoint, Québec, 2009-2011[1]

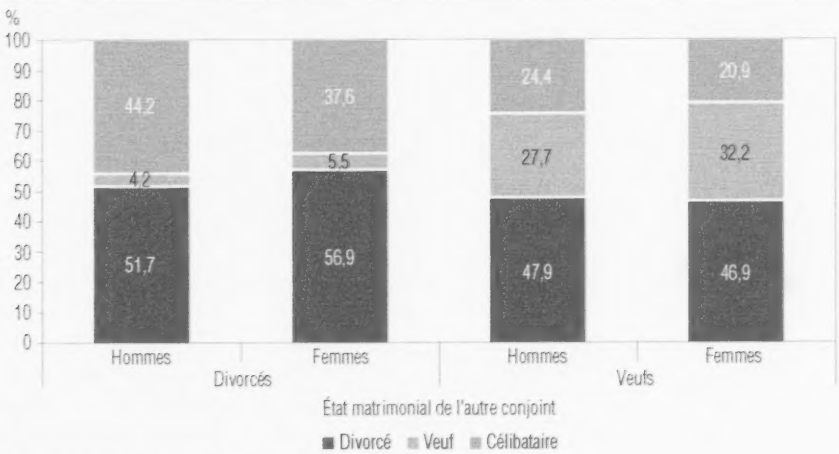

Note : Remariages avec un conjoints de sexe opposé.
Source : Institut de la statistique du Québec.

n'a jamais été mariée. Chez les femmes, les unions avec un conjoint célibataire sont aussi plus fréquentes chez les divorcées (38 %) que chez les veuves (21 %). Dans les deux cas, ces proportions sont inférieures à celles enregistrées chez les hommes.

En résumé...

Les données montrent qu'une minorité de divorcés et qu'une très faible proportion de veufs décident de se remarier. Ceci ne surprend guère dans un contexte où même les célibataires se marient peu, préférant souvent vivre en union libre. Il apparaît également que les femmes sont moins portées à se remarier que les hommes, surtout les veuves. Quant au profil du nouveau partenaire, la majorité des personnes qui se remarient le font avec un conjoint qui a lui aussi déjà été marié. Rappelons enfin que les hommes divorcés ou veufs se distinguent par l'importance des unions avec une femme beaucoup plus jeune. Il est aussi plus fréquent pour une femme d'épouser un conjoint plus jeune lors d'un remariage que d'un premier mariage, mais l'écart est moins marqué que chez les hommes.

Sources de données

Des données sur les mariages, les décès et les divorces ont été utilisées pour cet article. Les données sur les mariages proviennent du Registre des événements démographiques (RED), tenu par l'Institut de la statistique du Québec, et sont disponibles jusqu'en 2011 (provisoires pour la dernière année). Les données sur les décès, qui servent à estimer le nombre de veufs, sont également compilées par le RED (provisoires de 2009 à 2011). Les données sur les divorces sont produites par Statistique Canada à partir des données du ministère de la Justice du Canada. La série se termine en 2008; Statistique Canada en a cessé la production pour les années ultérieures.

Références

BEAUPRÉ, Pascale (2008). « Oui je le veux... Prise deux? Évolution des intentions de remariage chez les Canadiens divorcés au cours des 20 dernières années », *Quelques faits*, n° 5, Statistique Canada, n° 89-630-X au catalogue, 3 p.

CASSAN, Francine, Magali MAZUY et François CLANCHÉ (2001). « Refaire sa vie de couple est plus fréquent pour les hommes », *INSEE Première*, n° 797, 4 p.

DELBÈS, Christiane et Joëlle GAYMU (2003). « Passé 60 ans : de plus en plus souvent en couple? », *Population et sociétés*, n° 389, 4 p.

KREIDER, Rose M. (2006). *Remarriage in the United States*, US Census Bureau, présentation au colloque annuel de l'American Sociological Association, Montréal.

Le choix du domicile des ménages aînés

par Suzanne Asselin[1]

Au fil des ans, certaines avancées médicales ont permis aux nouvelles cohortes de 65 ans et plus de bénéficier d'une amélioration de la longévité durant le troisième âge (Rochon, 2004). En plus de vivre plus longtemps, ces personnes conservent leur autonomie de nombreuses années de plus et peuvent continuer ainsi à vivre dans un ménage privé. De fait, selon le Recensement canadien de 2006, la proportion des Québécois âgés de 65 ans et plus vivant dans des logements collectifs[2] s'élève à un peu moins de 10 %. Aux fins du présent article, seul l'univers des personnes vivant en ménage privé est considéré.

Une étude antérieure de l'ISQ (Nobert, 2007) traçant le suivi de cohortes québécoises sur une période de 20 ans, soit de 1983 à 2003, montrait certains changements chez les ménages aînés, entre autres une tendance à rester plus longtemps dans leur maison et à vivre dans des logements plus spacieux. À l'aide de données plus récentes de l'*Enquête sur les dépenses des ménages* (EDM)[3], on a voulu scruter plus spécifiquement l'évolution du type de domicile selon l'âge, sur une période de 30 ans, soit de 1979 à 2009. Ces résultats sont présentés dans la première partie de cet article. La deuxième partie traite de la période d'occupation passée dans le même logement; cette information est tirée de l'*Enquête sociale générale* (ESG) de 2007 et porte sur les personnes de 45 ans et plus. Contrairement à l'EDM, où l'unité d'observation est le ménage et l'âge retenu est celui du principal soutien, dans le cas de l'ESG, l'unité d'observation est l'individu et l'âge retenu est celui du répondant. Enfin, soulignons qu'il n'a pas été possible d'analyser précisément les changements du mode d'occupation (propriétaire ou locataire), puisqu'aucune tendance claire n'est ressortie de l'analyse des données de l'EDM.

D'emblée, précisons qu'en 30 ans, le vieillissement de la population a remodelé la structure par âge des ménages. De 1979 à 2009, la proportion de ménages dont le principal soutien est âgé de 65 ans et plus est passée de 14 % à 23 % (données non illustrées). L'arrivée imminente dans le troisième âge des cohortes nombreuses, soit les personnes nées entre 1946 et 1966, viendra accroître de nouveau cette part.

La maison individuelle est devenue le type de domicile le plus populaire chez les ménages aînés âgés de 65 à 74 ans

Il y a deux et trois décennies, les ménages privés dirigés par des aînés âgés de 65 à 74 ans choisissaient surtout d'habiter en appartement plutôt qu'en maison individuelle[4] (tableau 1). Mais à la fin des années 1990, la vie en appartement perd du terrain au profit de la vie en maison individuelle ou d'autres formes d'habitation (maison attachée, duplex, etc.). En 2009, on estime qu'environ quatre ménages sur dix dont le principal soutien âgé de 65 à 74 ans vivent dans une maison individuelle, plus du tiers, dans un appartement et environ le quart, dans d'autres types de logement.

Il n'est toutefois pas certain que cet engouement pour la maison individuelle se maintienne chez les aînés de 65 à 74 ans. En effet, l'évolution du type d'habitation par cohorte montre un déclin. Ainsi, en 1979, 49 % des ménages du groupe d'âge de 45 à 54 ans demeurent dans une maison individuelle; dix ans plus tard, la proportion demeure la même (alors âgés de 55 à 64 ans). Cette proportion ne diminue que très légèrement vingt ans plus tard, soit en 1999, à 45 % (à l'âge de 65 à 74 ans), pour baisser à 30 % trente ans plus tard (à l'âge de 75 ans et plus). En comparaison, concernant la cohorte des ménages de 45 à 54 ans qui débute en 1989, 52 % demeurent dans une maison individuelle. Cette proportion demeure inchangée dix ans plus tard, mais en 2009, soit vingt ans plus tard, elle a diminué de plus de dix points pour atteindre 41 % (à l'âge de 65 à 74 ans).

Les ménages habitant une maison individuelle sont devenus principalement composés de couples chez les soutiens âgés de 65 à 74 ans. En effet, parmi les ménages habitant une maison, la proportion de couples a progressé de 1979 à 2009, passant de 43 % à 67 % (données non présentées).

Chez les ménages aînés de 75 ans et plus, l'appartement demeure la première option

Quand le soutien du ménage atteint 75 ans ou plus, l'appartement devient la première option. On peut penser que les exigences reliées à l'entretien de la maison ou encore le besoin d'avoir des services de proximité amènent les personnes plus âgées, et souvent moins autonomes pour réaliser les activités de la vie quotidienne, à délaisser la maison individuelle. Malgré certaines fluctuations au cours de la période de 1979 à 2009, les proportions des ménages résidant dans un appartement dépassent les proportions des ménages résidant dans une maison. En 2009, un peu plus de la moitié des ménages résident dans un appartement et environ 30 %, dans une maison. La majorité des soutiens de 75 ans et plus habitant en appartement vivent seuls, soit 74 % en 2009 (donnée non présentée).

On observe, au cours de cette période de 30 ans, une diversification des types de domicile. Mentionnons toutefois que la précision des données détaillées par âge chez les ménages aînés de 65 ans et plus est moins grande. Non seulement la catégorie des maisons jumelées, en rangée, duplex et autres types d'habitation est maintenant une option plus fréquente pour de nom-

1. L'auteure remercie Claudine Lacroix pour ses commentaires sur la version préliminaire du texte de même que Luc Belleau et France Lapointe pour leur soutien méthodologique.

2. Selon le Recensement, le logement collectif est soit situé dans un établissement commercial, institutionnel (CHSLD par exemple) ou communautaire; sont compris les résidences pour personnes âgées offrant une surveillance et des soins personnels de minimaux à modérés aux personnes autonomes pour la plupart dans leurs activités quotidiennes. Les données doivent toutefois être utilisées avec réserve, puisque leur qualité est incertaine (http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_menags_niv_vie/menage_famille/men_fam_ont/menages/tableau_09.htm).

3. Les données offrant la plus grande fiabilité pour aborder l'analyse du logement sont celles extraites des recensements canadiens. À défaut de pouvoir accéder à des données plus actuelles que celles de 2006, nous avons opté pour l'*Enquête sur les dépenses des ménages* (EDM), laquelle comprend un volet sur les caractéristiques du logement, ainsi que l'enquête qui l'a précédée, soit l'*Enquête sur l'équipement ménager* (EEM).

4. La maison individuelle exclut la maison jumelée, la maison en rangée et le duplex, lesquels figurent parmi les autres types d'habitation. La maison individuelle est un logement qui n'est rattaché à aucune autre construction ou structure.

Tableau 1
Proportion de ménages dont le soutien a 45 ans et plus, selon le type de domicile et l'âge, Québec, 1979-2009

	1979	1989	1999	2009
	%			
45 à 54 ans				
Maison individuelle	49,2	52,3	54,7	51,5
Maison attachée, duplex et autres[1]	14,3	12,8	16,8	18,9*
Appartement[2]	36,5	34,9	28,6	29,6
55 à 64 ans				
Maison individuelle	45,2	49,0	52,3	53,3
Maison attachée, duplex et autres[1]	11,5[3]	10,9	20,6	18,2
Appartement[2]	43,4	40,1	27,0	28,5
65 à 74 ans				
Maison individuelle	40,5	41,7	45,2	41,3
Maison attachée, duplex et autres[1]	13,0[3]	11,0	21,4*	23,6*
Appartement[2]	46,5	47,3	33,4	35,1
75 ans et plus				
Maison individuelle	35,2	30,1	40,3	30,4*
Maison attachée, duplex et autres[1]	18,5[3]	10,4[3]	F	F
Appartement[2]	46,2[3]	59,5	44,3	52,4

1. La maison attachée inclut la maison jumelée et la maison en rangée. Les autres habitations comprennent les hôtels, les motels, les maisons de chambres et pension, les foyers de transition et les maisons mobiles.
2. Y compris l'appartement en copropriété.
3. La petite taille de l'échantillon rend la donnée moins fiable.

* Coefficient de variation entre 15 % à 25 % : interpréter avec prudence.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages* et *Enquête sur l'équipement ménager*. Fichier de microdonnées à grande diffusion.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2
Proportion de personnes de 45 ans et plus habitant le même logement, selon l'âge du répondant, la durée d'occupation et le type de domicile, Québec, 2007

	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus
	%			
Moins de 5 ans	24,7	19,0	16,0	20,3
De 5 ans à moins de 10 ans	22,5	16,3	14,0	11,4
10 ans ou plus	51,9	63,7	69,2	67,8
Non déclaré ou ne sait pas	F	1,0*	F	F
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
10 ans ou plus				
Dans une maison individuelle	59,8	73,8	81,9	86,4
Dans un appartement	27,8	34,9	36,4	45,9

* Coefficient de variation entre 15 % à 25 % : interpréter avec prudence.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* de 2007. Fichier de microdonnées à grande diffusion.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

breuses personnes âgées, l'appartement ne se définit plus seulement par le logement locatif, il inclut aussi l'appartement en copropriété[5]. Au cours de la décennie 2000, la copropriété a gagné en popularité et ce choix se reflète davantage chez les soutiens de ménage de 45 ans et plus.

Les deux tiers des aînés occupent le même logement depuis au moins 10 ans

Selon les résultats de l'ESG, on apprend que les deux tiers des personnes âgées de 65 ans et plus demeurent dans leur résidence actuelle depuis au moins 10 ans (tableau 2). Cette proportion est semblable dans le groupe d'âge de 55 à 64 ans. On constate que les résidents d'une maison individuelle sont plus enclins à conserver leur lieu de résidence pendant au moins 10 ans que ne le sont les résidents d'un appartement. Ce constat s'applique à tous les groupes d'âge, bien que les écarts soient plus marqués dans le groupe des 55 ans et plus que dans celui des 45 à 54 ans. Chez les personnes résidant dans une maison individuelle, les proportions dépassent 80 % dans le groupe de 65 ans et plus. Chez celles vivant en appartement, la proportion est de 36 % dans le groupe de 65 à 74 ans et elle s'élève à 46 % dans celui de 75 ans et plus.

Parmi les répondants qui ont déménagé au cours des cinq dernières années, les deux motifs de déménagement[6] (données non présentées) le plus souvent rapportés diffèrent selon l'âge. Les répondants de 65 à 74 ans déménagent pour se rapprocher de la famille ou pour habiter une plus petite résidence alors que les répondants de 75 ans et plus déménagent pour offrir ou recevoir du soutien ou encore parce que leur santé s'est détériorée.

Références

NOBERT, Yves (2007). « Le logement et l'automobile », dans : Institut de la statistique du Québec, *Vie des générations et personnes âgées : aujourd'hui et demain, volume 2*, sous la direction d'Hervé Gauthier, Gouvernement du Québec, p. 147-172.

ROCHON, Madeleine (2004). « Mortalité, causes de décès et état de santé », dans : Institut de la statistique du Québec, *Vie des générations et personnes âgées : aujourd'hui et demain, volume 1*, sous la direction d'Hervé Gauthier, Gouvernement du Québec, p. 91-152.

5. Dans l'EDM, on utilise le terme « condominium » en référence au mode d'occupation en copropriété. L'EDM permet la distinction de ce type de domicile, mais l'échantillon québécois par groupe d'âge du soutien est insuffisant pour fournir une donnée fiable.
6. Plus d'un motif peut être inscrit par le répondant et le principal motif n'est pas indiqué. La variance de l'estimation invite à la prudence dans le groupe d'âge de 65 à 74 ans, mais devient imprécise dans celui de 75 ans et plus.

Le bénévolat chez les personnes de 55 ans et plus

par Charles Fleury[1]

Le bénévolat est l'une des nombreuses voies par lesquelles les retraités peuvent demeurer actifs après leur retrait du marché du travail. Disposant de plus de temps libre et jouissant, jusqu'à un âge de plus en plus avancé, d'un état de santé relativement bon, ils constituent une ressource potentielle importante pour les organisations sociales et communautaires. Ce potentiel est d'autant plus important que les retraités disposent d'un savoir et de compétences susceptibles d'être utiles à ces organisations. S'appuyant sur les données de l'*Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation sociale* (ECDBP) de 2010, le présent article examine dans quelle mesure ce potentiel est effectivement mobilisé au Québec et s'interroge sur les raisons qui poussent les Québécois âgés de 55 ans et plus à s'engager bénévolement et celles qui, inversement, les incitent à ne pas le faire.

Des bénévoles moins nombreux, mais qui effectuent généralement un plus grand nombre d'heures

Au total, 27 % des Québécois âgés de 55 ans et plus ont effectué du bénévolat auprès d'un groupe ou d'un organisme au cours de l'année 2010 (tableau 1). Cette proportion est plus faible que celles observées dans les groupes d'âge inférieurs, 46 % des Québécois âgés de 15 à 34 ans et 37 % de ceux âgés de 35 à 54 ans en ayant fait au cours de la même période. L'augmentation de la prévalence des problèmes de santé en vieillissant, le fait de ne pas avoir un enfant en bas âge et d'avoir quitté le marché du travail comptent parmi les facteurs qui expliquent cette diminution du bénévolat suivant l'âge[2]. Précisons que l'activité bénévole dont il est question ici ne tient pas compte de l'aide fournie directement, c'est-à-dire sans l'entremise d'un groupe ou d'un organisme, aux personnes apparentées, aux amis, aux voisins ou à d'autres personnes[3].

Bien que les Québécois âgés de 55 ans et plus soient moins susceptibles de faire du bénévolat que leurs homologues plus jeunes, ceux qui choisissent d'en faire en font généralement davantage, la moyenne annuelle d'heures de bénévolat s'établissant à 179 heures par bénévole chez les 55 ans et plus, contre moins de 130 heures dans les autres groupes d'âge (tableau 1). Cette intensité plus forte s'explique notamment par le fait que, comparativement aux plus jeunes, les bénévoles de 55 ans et plus disposent de plus de temps libre, la majorité d'entre eux n'étant plus actifs sur le marché du travail[4]. Ainsi, les quelque 600 000 bénévoles québécois âgés de 55 ans et plus, qui représentaient environ le quart de l'ensemble des bénévoles québécois, ont accompli, en 2010, plus de 107 millions d'heures de bénévolat au sein de groupes ou d'organismes. Cela représente plus du tiers des heures de bénévolat effectuées au Québec par l'ensemble de la population au cours de la même année.

Les principaux domaines dans lesquels les bénévoles âgés de 55 ans et plus ont investi leur temps sont, dans l'ordre, la culture et le divertissement (31 % des bénévoles), les services sociaux (30 %), la santé (22 %) et la religion (21 %) (tableau 2). Ces domaines sont sensiblement les mêmes que ceux dans lesquels les jeunes bénévoles se sont engagés. On constate toutefois que l'attrait des organismes religieux a été plus fort chez les bénévoles de 55 ans et plus (21 % c. 8 %), alors que celui des organismes œuvrant dans le secteur de l'éducation et de la recherche a été plus faible (11 % c. 26 %).

Tableau 1
Proportion de bénévoles et nombre d'heures consacrées durant l'année[1], selon l'âge, Québec, 2010

	Bénévoles		Heures			
	n (en milliers)	%	Moyenne	Médiane	Total (en millions)	%
15 à 34 ans[a]	954,1	46,1	96,1	35,0*	91,7	29,6
35 à 54 ans	866,8	37,4	128,0*	42,8	110,9	35,8
55 ans et plus[a,b]	600,6	27,3	178,9	78,0**	107,4	34,7
Total	**2 421,4**	**36,7**	**128,0**	**45,0**	**310,0**	**100,0**

1. Le nombre d'heures moyen est calculé parmi les bénévoles uniquement.

a La proportion de bénévoles est statistiquement différente de la moyenne de l'ensemble des groupes.

b Le nombre d'heures moyen consacrées au bénévolat est statistiquement différent de la moyenne de l'ensemble des groupes.

* Coefficient de variation allant de 15 % à 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation allant de 25 % à 33 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation sociale* (ECDBP), 2010, fichier de microdonnées.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Les raisons de faire du bénévolat : le désir de contribuer à la communauté

Les raisons pour lesquelles les Québécois âgés de 55 ans et plus se sont engagés au sein de groupes ou d'organismes sont nombreuses (tableau 3). Parmi elles, le désir de contribuer à la société est, de loin, la raison invoquée le plus fréquemment par les bénévoles de 55 ans et plus, 94 % d'entre eux l'ayant mentionnée. Viennent ensuite la volonté de mettre à profit ses compétences et son expérience (71 %) et le fait de se sentir personnellement touché par la cause

1. L'auteur remercie Luc Belleau de la Direction de la méthodologie et de la qualité pour son soutien méthodologique. Il remercie également Martin Dorion du ministère de la Santé et des Services sociaux pour ses commentaires sur la version préliminaire du texte.

2. Plusieurs études canadiennes montrent que ces facteurs sont associés à la probabilité de faire du bénévolat. Les personnes ayant un enfant de moins de 17 ans participent ainsi davantage que les personnes n'en ayant pas. Il en va de même des étudiants, souvent incités à s'engager bénévolement en vue de parfaire leur formation, et de certains employés, encouragés par leur employeur à faire une telle activité. Pour plus de détails sur ces questions, voir les études de Vézina et Crompton (2012), Dupont (2010) et Gaudet (2011).

3. Ce que Vézina et Crompton (2012) appellent le « bénévolat non encadré » et que Gaudet (2011) nomme l'« engagement informel ».

4. Le taux d'activité des 55 ans et plus s'établissait, en 2010, à 31,5 % (Source : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/march_travl_remnr/parnt_etudn_march_travl/pop_activite/a004_1976_2011.htm, page consultée le 8 septembre 2012).

Tableau 2
Types d'organisme dans lesquels les bénévoles s'impliquent[1], selon l'âge, Québec, 2010

Type d'organisme	Moins de 55 ans		55 ans et plus	
	n (en milliers)	%	n (en milliers)	%
Culture et divertissement	540,7	29,7	183,8	30,6
Services sociaux	503,4	27,7	181,7	30,3
Santé	362,3	19,9	132,7	22,1
Religion[a]	152,6	8,4	128,4	21,4
Environnement, développement et logement[a]	164,8	9,1	81,0	13,5
Éducation et recherche[a]	501,0	27,5	66,2*	11,0*
Associations d'affaires et professionnelles, syndicats, défenses des droits et des intérêts politiques	93,8	5,2*	38,8*	6,5*
Autres associations non classées ailleurs	211,1	11,6	54,4	9,1

1. Les répondants pouvaient mentionner jusqu'à trois organismes.

a Écart selon l'âge statistiquement significatif au seuil de 0,05.

* Coefficient de variation allant de 15 % à 25 %; interpréter avec prudence.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation sociale* (ECDBP), 2010, fichier de microdonnées.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 3
Motivations à faire du bénévolat dans le principal organisme, selon l'âge, Québec, 2010

Motif invoqué[1,2]	Moins de 55 ans	55 ans et plus
	(% de mention)	
Contribuer à la communauté	91,4	93,5
Mettre à profit ses compétences et son expérience	69,7	70,6
Personnellement touché par la cause que soutient l'organisme[a]	58,9	65,9
Constituer un réseau ou rencontrer des gens[a]	36,2	48,8
Suivre l'exemple des amis	45,0	46,8
Découvrir ses points forts[a]	35,9	24,7
Répondre à des obligations religieuses ou autres croyances[a]	7,3	18,4
Améliorer ses perspectives d'emploi[a]	16,4	5,4*

1. Les motifs ne sont pas mutuellement exclusifs.
2. Le taux de non-réponse partiel varie de 2,4 % à 2,7 %.

a Écart selon l'âge statistiquement significatif au seuil de 0,05.

* Coefficient de variation allant de 15 % à 25 %; interpréter avec prudence.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation sociale* (ECDBP), 2010, fichier de microdonnées.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

soutenue par l'organisme bénéficiaire (66 %). Invoqués moins souvent, le désir de se constituer un réseau et de rencontrer des gens ainsi que le souhait de suivre l'exemple des amis ne sont pas négligeables pour autant, chacun d'eux ayant été mentionné par près d'un bénévole de 55 ans et plus sur deux. Un nombre beaucoup moins élevé de bénévoles justifie son implication par le désir de découvrir ses points forts (25 %), de répondre à des obligations religieuses ou d'autres croyances (18 %) et un nombre encore moins élevé l'explique par une volonté d'améliorer ses perspectives d'emploi (5 %).

Ces raisons sont sensiblement les mêmes que celles invoquées par les bénévoles de moins de 55 ans (tableau 3). Quelques particularités s'observent néanmoins. Les plus flagrantes ont trait aux motifs liés aux obligations religieuses et à l'amélioration des perspectives d'emploi; alors que les obligations religieuses sont mentionnées davantage par les plus âgés, le désir d'améliorer les perspectives d'emploi est surtout mentionné par les plus jeunes. La plus forte adhésion religieuse observée chez les personnes de 55 ans et plus et le fait que celles-ci se soient majoritairement retirées du marché du travail expliquent sans doute une bonne part des écarts observés. Mais on constate également que, comparativement aux plus jeunes, les bénévoles de 55 ans et plus mentionnent davantage le fait qu'ils se sentent touchés par la cause soutenue par l'organisme (66 % c. 59 %) et qu'ils désirent se constituer un réseau ou rencontrer des gens (49 % c. 36 %). Concernant cette dernière raison, on peut penser qu'elle est liée au fait que les personnes de 55 ans et plus doivent souvent reconstruire un réseau social, plusieurs d'entre elles ayant perdu le leur au moment de la retraite ou lors d'une transition familiale (départ des enfants du foyer parental, décès du conjoint, etc.). En revanche, les personnes de 55 ans et plus mentionnent moins souvent que les plus jeunes le désir de découvrir leurs points forts (25 % c. 36 %). On peut penser que cela est dû au fait que, en raison de leur âge plus avancé, elles jouissent d'une plus grande expérience de vie et connaissent beaucoup mieux leurs forces et leurs faiblesses.

Les raisons de ne pas faire de bénévolat : des obstacles qui ne sont pas toujours insurmontables

Les quelque 1 685 000 Québécois âgés de 55 ans et plus qui n'ont pas fait de bénévolat en 2010 ont, eux aussi, invoqué plusieurs raisons pour justifier leur choix (tableau 4). Celle qui a été mentionnée le plus souvent est la préférence pour le don en argent (62 %). Le manque de temps arrive ensuite (52 %), immédiatement suivi par l'impossibilité de prendre un engagement à long terme (46 %). Les raisons de santé et les incapacités physiques arrivent au quatrième rang, étant rapportées par un peu plus du tiers des non-bénévoles de 55 ans et plus. Suivent le désintérêt pour le bénévolat (29 %) et le fait de ne pas avoir été invité à s'engager bénévolement (24 %). Ce dernier résultat est intéressant dans la mesure où il laisse croire que, dans ce groupe d'âge, si on leur avait demandé, près de 400 000 Québécois de plus auraient été disposés à s'engager auprès d'un groupe ou d'un organisme. Les non-bénévoles âgés de 55 ans et plus sont d'ailleurs assez peu nombreux à nourrir le sentiment d'avoir déjà consacré suffisamment de temps, moins de 20 % d'entre eux ayant fourni ce motif pour justifier leur décision. Soulignons enfin que la méconnaissance quant à la façon de participer, le coût financier associé au bénévolat et l'insatisfaction à l'égard d'une expérience antérieure sont des motifs peu invoqués pour justifier l'absence de participation, le taux de mention relatif à chacun de ces motifs ne dépassant pas 11 % des non-bénévoles.

Tableau 4
Motifs invoqués pour ne pas faire de bénévolat au cours de l'année, selon l'âge, Québec, 2010

Motif[1,2]	Moins de 55 ans	55 ans et plus
	(% de mention)	
A préféré donner de l'argent	55,7	62,3
N'a pas eu le temps[a]	76,8	52,0
Ne pouvait pas prendre un engagement à long terme[a]	63,8	46,0
Avait des problèmes de santé ou n'était pas physiquement capable de faire du bénévolat[a]	18,0	37,4
N'était pas intéressé	31,6	29,1
N'a pas été invité à le faire[a]	44,3	23,5
Y a consacré suffisamment de temps dans le passé[a]	12,8	19,4
Ne savait pas comment participer[a]	24,1	10,8*
Coûts financiers associés au bénévolat	9,9*	10,1*
A eu une expérience antérieure insatisfaisante	4,2**	6,4*

1. Les motifs ne sont pas mutuellement exclusifs.
2. Le taux de non-réponse partielle varie de 1,5 % à 2,8 %.

a Écart selon l'âge statistiquement significatif au seuil de 0,05.

* Coefficient de variation allant de 15 % à 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation allant de 25 % à 33 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation sociale* (ECDBP), 2010, fichier de microdonnées.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Comme on pouvait s'y attendre, les motifs que les non-bénévoles âgés de 55 ans et plus invoquent pour justifier leur décision sont un peu différents de ceux des non-bénévoles plus jeunes. Sans surprise, les plus âgés invoquent plus souvent que les plus jeunes les motifs liés à la santé (37 % c. 18 %) et au sentiment d'avoir déjà consacré suffisamment de temps au bénévolat dans le passé (19 % c. 13 %). En revanche, ils mentionnent moins souvent le manque de temps (52 % c. 77 %), l'impossibilité de prendre un engagement à long terme (46 % c. 64 %), le fait de ne pas avoir été invité à s'engager (24 % c. 44 %) et celui de ne pas savoir comment participer (11 % c. 24 %).

Conclusion

Comptant parmi eux 27 % de bénévoles, les Québécois de 55 ans et plus constituent une ressource importante pour les groupes et les organisations communautaires, puisqu'ils effectuent pour eux plus de 107 millions d'heures de bénévolat annuellement. Bien que substantielle, cette contribution pourrait être largement accrue. En dépit de certains obstacles difficilement surmontables limitant l'engagement bénévole des personnes de 55 ans et plus, par exemple la dégradation de l'état de santé, on trouve en effet au sein de ce groupe d'âge un potentiel important de bénévoles additionnels susceptibles d'être mobilisés, pour peu qu'on les y invite. Bon nombre d'entre eux accepteraient sans doute de s'engager, à condition toutefois d'avoir le sentiment que cela est utile à la communauté, de se sentir concernés par la cause soutenue par l'organisme et que cela soit compatible avec leurs autres engagements, notamment ceux auprès de leur famille.

Méthodologie

La présente étude est fondée sur les microdonnées à grande diffusion de l'*Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation sociale* (ECDBP), menée en 2010 auprès d'un échantillon de personnes âgées de 15 ans et plus, à l'exclusion de celles qui résident à temps plein dans une institution. L'échantillon québécois comportait 2 209 répondants, parmi lesquels 937 étaient âgés de 55 ans ou plus au moment de l'enquête. La précision des estimations a été calculée en tenant compte du plan de sondage de l'enquête. À cette fin, la méthode d'autoamorçage (en anglais *bootstrap*) a été utilisée. Les écarts statistiquement significatifs ont été repérés en utilisant le test du khi carré ajusté à l'aide de la méthode de Satterthwaite lorsqu'il s'agissait d'un écart de proportions, et en comparant les intervalles de confiance lorsqu'il s'agissait d'une moyenne ou d'une médiane.

Références

DUPONT, David (2010). « Le bénévolat », dans : Institut de la statistique du Québec, *Conditions de vie. Portrait social du Québec. Données et analyses. Édition 2010*, Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 285 à 302.

GAUDET, Stéphanie (2011). « La participation sociale à travers le parcours de vie des Canadiens », *Canadian Public Policy/Analyse de politiques*, vol. XXXVII, numéro spécial sur les parcours de vie, p. 33 à 56.

VÉZINA, Mireille et Susan CROMPTON (2012). « Le bénévolat au Canada », *Tendances sociales canadiennes*, nº 93, produit nº 11-008-X du catalogue de Statistique Canada, http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2012001/article/11638-fra.pdf.

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques sociodémographiques.

Ont collaboré à la réalisation : Esther Frève et Madeleine Fex, révision linguistique
Gabrielle Tardif, mise en page
Direction des communications

Pour plus de renseignements : Sylvie Rheault, coordonnatrice des statistiques sur les conditions de vie et le vieillissement
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2406 (poste 3111)
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : enbref@stat.gouv.qc.ca

La version PDF de ce bulletin est diffusée sur le site Web de l'Institut, à l'adresse suivante : **www.stat.gouv.qc.ca**

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4e trimestre 2012
ISSN 1914-6167 (version imprimée)
ISSN 1715-6378 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 1996

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Institut de la statistique Québec